

Cour de France.fr / Art et culture / Architecture, jardins et urbanisme / Etudes modernes / Le plan d’Haussmann en 1864

Rosa Tamborrino

Le plan d’Haussmann en 1864

Article. Source : Genèses

Rosa Tamborrino. Le plan d’Haussmann en 1864, Genèses. Sciences sociales et histoire, 1994, n° 1, pp. 130-141.

Extrait de l’article

Les procès-verbaux des séances de la Commission des travaux de l’État, dont les activités s’étendent de 1863 à 1865 et dont le rôle était d’examiner les besoins des bâtiments publics en vue du programme des transformations promu par Napoléon III, comportent en annexe un plan de Paris daté de 1864 (inédit en France). Le dossier est conservé aux Archives Nationales.

La découverte de ce document permet de reposer certaines questions relatives au plan des transformations de Paris et à sa paternité sur la base de sources tout à fait différentes de celles disponibles jusqu’à présent. Selon mon hypothèse, la paternité de ce plan de 1864 - le mot plan doit être entendu ici au sens de projet - doit être attribuée au préfet de la Seine George Eugène Haussmann. Mais, cette question centrale s’inscrit dans un propos plus large rendu possible par une approche nouvelle de l’histoire de la ville mise en œuvre dans mes recherches. Dans cette perspective, le problème de la paternité du plan permet d’élargir le cadre de l’analyse : ce plan est important car il atteste la capacité de Haussmann de faire coexister des aspects divers et contradictoires de la ville contemporaine afin de définir une stratégie urbaine globale ; de là vient sa force dont le plan est la démonstration, et à laquelle Paris doit d’être devenu un modèle de la rénovation urbaine au XIXe siècle.

[Lire la suite \(Persée\)](#)